



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 6 octobre 2011 — N° 49

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration concernant la 3^e édition de la Semaine des professionnels.

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration afin de souligner les 25 ans de MIELS-Québec.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire des Femmes actives de Giffard.

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean Monbourquette.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de féliciter Mme Roxanne Tétreault.

6 octobre 2011

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration concernant le Panthéon des sports.

M. Girard (Gouin) fait une déclaration concernant le décès de Sœur Madeleine.

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Berthe Sylvestre-Miron.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant les 30 ans des Aînés de Jonquière.

M. Paquet (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l'éducation des investisseurs.

À 9 h 56, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 14.

Moment de recueillement

6 octobre 2011

Présentation de projets de loi

Mme Thériault, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 33 Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 33.

Dépôts de documents

M. Fournier, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Tribunal administratif du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011;
(Dépôt n° 595-20111006)

Le rapport annuel du Conseil interprofessionnel du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011;
(Dépôt n° 596-20111006)

Le rapport annuel de gestion de l'Office de la protection du consommateur, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011;
(Dépôt n° 597-20111006)

Le rapport annuel 2009-2010 de l'Ordre des agronomes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010;
(Dépôt n° 598-20111006)

Le rapport annuel 2010-2011 de l'Ordre des agronomes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.
(Dépôt n° 599-20111006)

6 octobre 2011

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel du Musée national des beaux-arts du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 600-20111006)

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Les rapports annuels 2010-2011 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services des établissements de santé et des services sociaux suivants :

Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 601-20111006)
Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 602-20111006)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 603-20111006)
Côte-Nord	(Dépôt n° 604-20111006)
Estrie	(Dépôt n° 605-20111006)
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	(Dépôt n° 606-20111006)
Lanaudière	(Dépôt n° 607-20111006)
Laurentides	(Dépôt n° 608-20111006)
Laval	(Dépôt n° 609-20111006)
Mauricie et Centre-du-Québec	(Dépôt n° 610-20111006)
Montréal	(Dépôt n° 611-20111006)
Montréal	(Dépôt n° 612-20111006)
Outaouais	(Dépôt n° 613-20111006)

6 octobre 2011

Les rapports annuels de gestion, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011, des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 614-20111006)
Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 615-20111006)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 616-20111006)
Côte-Nord	(Dépôt n° 617-20111006)
Estrie	(Dépôt n° 618-20111006)
Lanaudière	(Dépôt n° 619-20111006)
Laurentides	(Dépôt n° 620-20111006)
Laval	(Dépôt n° 621-20111006)
Mauricie et Centre-du-Québec	(Dépôt n° 622-20111006)
Montréal	(Dépôt n° 623-20111006)
Outaouais	(Dépôt n° 624-20111006)
	(Dépôt n° 625-20111006)

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude des rapports annuels 2010-2011 des agences de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, de Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord, de l'Estrie, de Lanaudière, de Laval, des Laurentides, de la Mauricie et du Centre-du-Québec, de la Montérégie, de Montréal et de l'Outaouais soit déferée à la Commission de la santé et des services sociaux;

6 octobre 2011

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de rapports de commissions

M. Sklavounos (Laurier-Dorion), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 19 septembre 2011, a procédé à l'étude des pétitions n° 204-20110505 et 205-20110505, concernant la pratique sage-femme. Le rapport contient 4 recommandations.

(Dépôt n° 626-20111006)

Dépôts de pétitions

M. Blanchet (Drummond) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 482 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le trouble du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

(Dépôt n° 627-20111006)

M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 248 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'urbanisation du boulevard Saint-Luc à Saint-Jean-sur-Richelieu.

(Dépôt n° 628-20111006)

6 octobre 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Blanchet (Drummond) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 14 621 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le trouble du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).
(Dépôt n° 629-20111006)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Aussant (Nicolet-Yamaska) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Gauvreau (Groulx), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), présente une motion concernant Hydro-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Caire (La Peltrie) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du don d'organes et de la greffe qui aura lieu le 17 octobre prochain;

6 octobre 2011

QU'elle réitère que signer sa carte d'assurance maladie et son formulaire de consentement au don d'organes et de tissus de la Régie de l'assurance maladie du Québec peut sauver des vies.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie), conjointement avec M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Gauvreau (Groulx), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), propose :

Suite à la gravité des révélations contenues dans le rapport annuel 2010-2011 de la Protectrice du citoyen, plus particulièrement en ce qui concerne les aînés;

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement d'apporter les correctifs nécessaires et de donner suite rapidement à l'ensemble des recommandations formulées par la Protectrice du citoyen.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), présente une motion concernant le Festival d'été de Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec M. Khadir (Mercier), propose :

6 octobre 2011

QUE l'Assemblée nationale souligne la 3^e édition de la Semaine pour l'école publique instaurée par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et ses nombreux partenaires. Cette édition célèbre le 50^e anniversaire de l'adoption, en cette chambre, de la Grande charte de l'éducation qui posa les principes d'universalité, d'accessibilité et de gratuité sur lesquels ont reposé le développement et les succès de l'école publique.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément 146 du Règlement, M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n^o 7, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le secteur financier, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le mardi 25 octobre 2011 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Coalition pour la protection des investisseurs
Groupe TMX
Association des comptables agréés du Québec
Organisme canadien de réglementation du commerce
des valeurs mobilières
Institut québécois de planification financière
Fédération ACTIF

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 30 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

6 octobre 2011

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre délégué aux Finances soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 120, Loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14. Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable.

M. Ouimet, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'élaboration du rapport sur la question de mourir dans la dignité et d'entendre à cette fin le D^r Marcel Arcand;
- la Commission des finances publiques, dans le cadre du mandat d'initiative portant sur l'étude des mesures pour contrer la consommation du tabac de contrebande, se réunira en séance de travail afin de préparer des auditions publiques et se réunira en séance publique.

6 octobre 2011

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 21 octobre 2011, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) s'adressera à Mme Blais, ministre responsable des Aînés, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La situation des aînés au Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 30, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 30 est adopté.

M. Hamad, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, propose que le projet de loi n° 30 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

À 11 h 39, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

6 octobre 2011

Les travaux reprennent à 11 h 45.

M. Hamad, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, propose l'ajournement des travaux au mardi 18 octobre 2011, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 11 h 46, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 18 octobre 2011, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON